

Dossier de presse

#Manif podologue 11 avril 2014.

Paris-Ministère de la Santé

- **Convention au point mort depuis plus d'un an**

La convention nationale signée en décembre 2007 par la profession, première du genre, n'a quasiment pas évolué depuis. Depuis plus d'un an la FNP a présenté des pistes d'évolution de celle-ci mais les négociations conventionnelles sont repoussées régulièrement. Dernier report en date au second semestre 2014 alors que le Directeur Général de l'UNCAM, Monsieur Frédéric van Roekeghem s'était engagé à les finaliser pour le mois de juin ...

- **Cotisations maladie PAMC et RSI insupportables**

Les pédicures-podologues sont les seuls professionnels de santé conventionnés à payer "plein pot" leur cotisation maladie. Cela est dû aux faibles volumes des actes conventionnés alors que la profession contribue de façon efficiente à la santé publique de la population dans le cadre du système de santé français.

- **Augmentation de 17% de la cotisation retraite**

La CARPIMKO, caisse de retraite dont dépend les pédicures-podologues libéraux, s'est opposée fermement à l'augmentation de la cotisation du régime de base de la CNAVPL alors que son taux a été relevé de 17% en 2 ans pour faire face à l'arrivée massive des auto entrepreneurs qui mettaient en péril l'équilibre de la caisse.

- **Décret de compétence obsolète**

La FNP revendique la révision de l'article L.4322-1 du code de la santé publique qui ne correspond plus à l'exercice de la profession compte tenu de l'évolution des pratiques en cabinet depuis plus de 20 ans.

- **Conventionnement des Instituts de formation à l'arrêt**

Malgré la réingénierie de la formation et son application depuis 2012, les instituts de formation en pédicurie-podologie ne réussissent pas à signer de convention avec l'université, ce qui risque de pénaliser les futurs diplômés qui ne verraient pas leur DE reconnu au grade Licence.

- **Démographie incontrôlée des professionnels**

Compte tenu d'une démographie professionnelle non contrôlée, la FNP réclame l'instauration de quotas annuels nationaux à l'entrée dans la formation afin de réguler la profession. D'autre part, la FNP, en partenariat avec l'ONPP, se bat en permanence pour empêcher l'ouverture de nouveaux instituts de formation, instituts qui ne feraient qu'accroître le risque de paupérisation de la profession !

TROP C'EST TROP !

Devant ce constat calamiteux pour la profession, la Fédération Nationale des Podologues appelle les professionnels à se mobiliser et à manifester : **Le Vendredi 11 avril 2014 à 12 heures devant le Ministère de la Santé, 14 Avenue Duquesne à Paris.**

Contact presse :

Serge Coimbra, Président, coimbra.s@orange.fr, 06 48 01 68 54

Bruno Salomon, Secrétaire Général, fnp.secretaire.general@gmail.com, 07 50 34 51 75

Jean-Loup Lafeuillade, Vice-Président, jeanloup.lafeuillade@gmail.com,

Fédération Nationale des Podologues 57, rue Eugène Carrière – 75018 PARIS

Site : <http://www.fnp-online.org/>

Facebook : <http://www.facebook.com/Fed.nationale.podologues>

Twitter : <https://twitter.com/podologues>